

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 JUIN 2013

Délibération n° D-2013-249

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 10/06/2013

Travaux de rénovation des ouvrages d'art et hydrauliques de
l'usine Boinot - Procédure par marché à procédure adaptée -
Approbation du marché de maîtrise d'oeuvre

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

Direction Espaces Publics

Travaux de rénovation des ouvrages d'art et hydrauliques de l'usine Boinot - Procédure par marché à procédure adaptée - Approbation du marché de maîtrise d'oeuvre

Madame Nicolle GRAVAT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort est gestionnaire des ouvrages de régulation de la Sèvre Niortaise non domaniaux (en amont de la Cale du Port) qui bordent son domaine public. Depuis 20 ans, la collectivité a réalisé des études et de nombreux travaux, afin d'améliorer l'écoulement de la Sèvre Niortaise en particulier en période de crues et d'étiage.

L'expertise menée par les services municipaux a permis de diligenter les études nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic des ouvrages de l'ancienne usine Boinot et de conclure sur les points suivants :

- Impossibilité d'accéder et de manœuvrer les vannes qui est préjudiciable lors de la gestion des épisodes de crues et présente un risque de rupture des ouvrages compte tenu de leur vétusté ;
- Murs de soutènement, en pied de la Sèvre, fortement endommagés voire en ruine ;
- Fondations de l'ancien moulin présentant d'importants affouillements au droit des vannes.

A partir de ces éléments, l'élaboration d'un programme de réparation des ouvrages de régulation et des murs de soutènement a été entrepris. Il comprend :

- une étude hydraulique afin de dimensionner un nouvel ouvrage de régulation en fonction des évolutions et des bénéfices issus des différents programmes de travaux d'amélioration d'écoulement ;
- son implantation, sa conception et son automatisation dans le site de Boinot ;
- la confortation des fondations et la réparation des murs de soutènement.

Par ailleurs dans le cadre d'une mission complémentaire, il inclus :

- la proposition de solutions dans le traitement du franchissement de la Sèvre à l'intérieur du site.

Ce programme prend également en compte l'élaboration des études et des documents nécessaires au dialogue et à l'obtention des autorisations dans les domaines réglementaires suivants :

- la loi sur l'Eau ;
- la protection du patrimoine avec l'archéologie préventive et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Enfin, le diagnostic a permis d'établir un budget approximatif pour cette opération de l'ordre de 1 250 000 € TTC pour financer les études et les travaux.

Compte tenu de la complexité du projet, il a été décidé de lancer une consultation par MAPA pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre. Les propositions des candidats ont été analysées par la Commission des marchés qui s'est réunie le 21 mai. Elle a rendu un avis sur le classement des offres qui propose de retenir l'entreprise BIEF - CARICAIE pour un montant de 81 430,00 € HT soit 97 390,28 € TTC (mission de base de 75 345,00 € HT, soit 90 112,62 € TTC et la mission complémentaire de 6 085,00 € HT, soit 7 277,66 € TTC).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la passation du marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise BIEF – CARICAIE ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 81 430,00 € HT soit 97 390,28 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à solliciter :
 - . les autorisations administratives et environnementales afférentes au projet
 - . les subventions liées à ce projet auprès des organismes compétents.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicolle GRAVAT